

Date de dépôt : 4 janvier 2017

Pétition

du personnel de la gendarmerie et de la police de la sécurité internationale pour la sauvegarde de l'appellation et du logo « Gendarmerie »

Mesdames et
Messieurs les députés,

Introduction

La nouvelle loi sur la police a pour effet la suppression de la gendarmerie. En effet, bien que cette future police soit composée de services de gendarmerie, et que des gendarmes y soient affectés, tout laisse à penser que l'inscription « Gendarmerie » n'apparaîtrait nulle part. Ainsi, comme les êtres chers décédés, la gendarmerie ne serait plus présente que dans nos esprits.

Considérant :

1. que la gendarmerie est un corps âgé de plus de deux-cents ans ;
2. que le gendarme prête serment dans un uniforme de gendarmerie d'époque ;
3. que le personnel, du gendarme au commandant, a toujours démontré son attachement à l'appellation « Gendarmerie » ;
4. que le canton de Vaud, malgré Unimatos, porte fièrement le logo de la gendarmerie vaudoise sur ses uniformes et ses véhicules,

nous, soussignés, exigeons que le logo de la gendarmerie apparaisse sur nos véhicules, nos badges, nos uniformes, nos patelettes et sur les entêtes des divers services de gendarmerie.

N.B. 198 signatures
Union du personnel du corps
de police du canton de Genève
Route des Jeunes 12
1227 Carouge